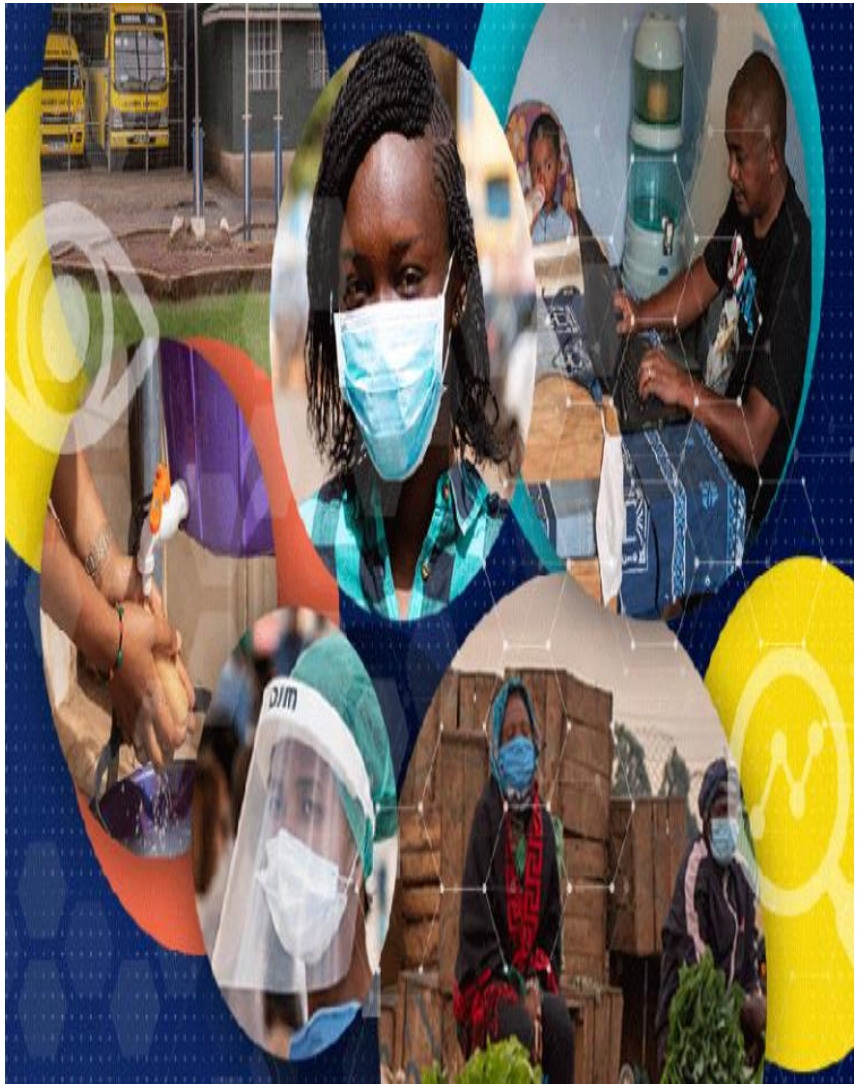

Webinaire sur ‘Les systèmes de sécurité et de santé au travail (SST) pendant la pandémie : l’impact et l’intervention’ : CAS DE DJIBOUTI

PRESENTE PAR MONSIEUR ISMAN WAIS SIGAD, CHEF DU SERVICE REPARATION ET PREVENTION DES AT&MP DE CNSS ET COORDINATEUR DU COMITE SST AUPRES DU MINISTERE DU TRAVAIL CHARGEE DE LA REFORME DE L’ADMINISTRATION

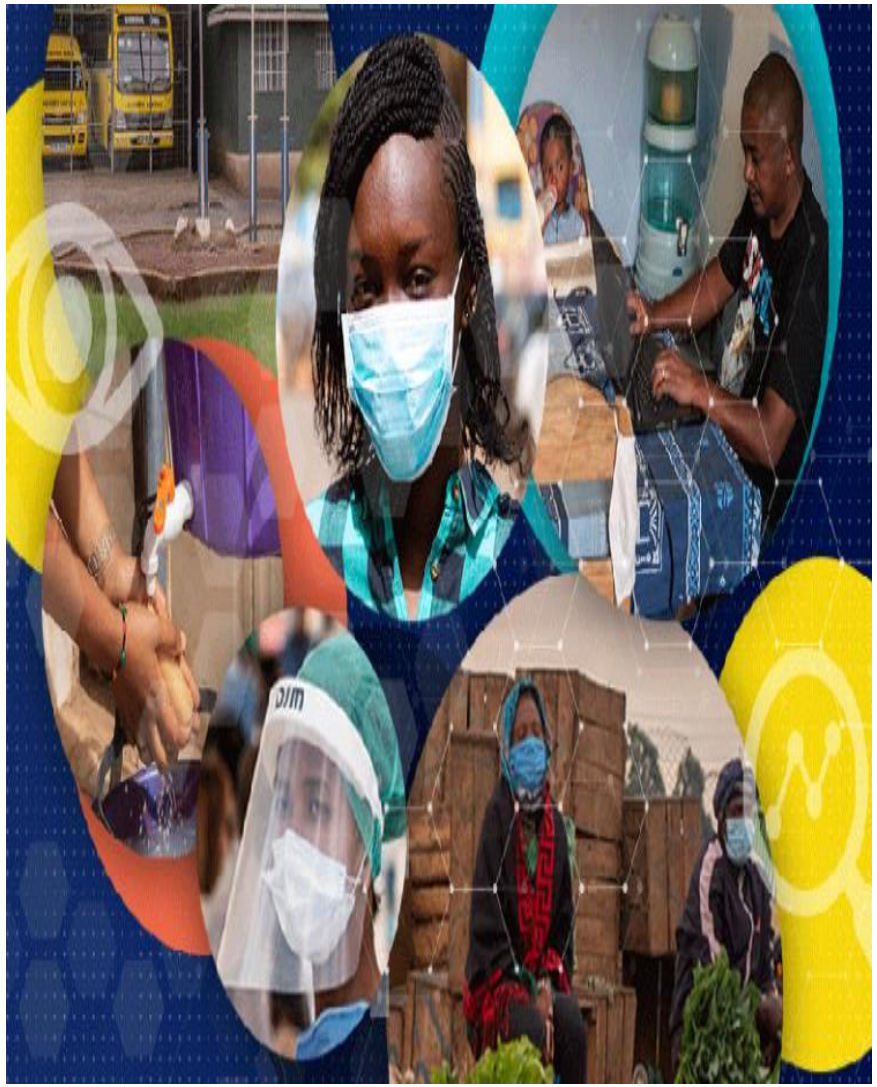

QUELQUES DONNEES SUR DJIBOUTI

Population totale : 973 560 (2019)

Superficie : 23 200 km2

Densité : 40 d'habitants /km2

PIB : 3 325 milliards USD en 2019

Taux de croissance économique = 7,8 % en 2019

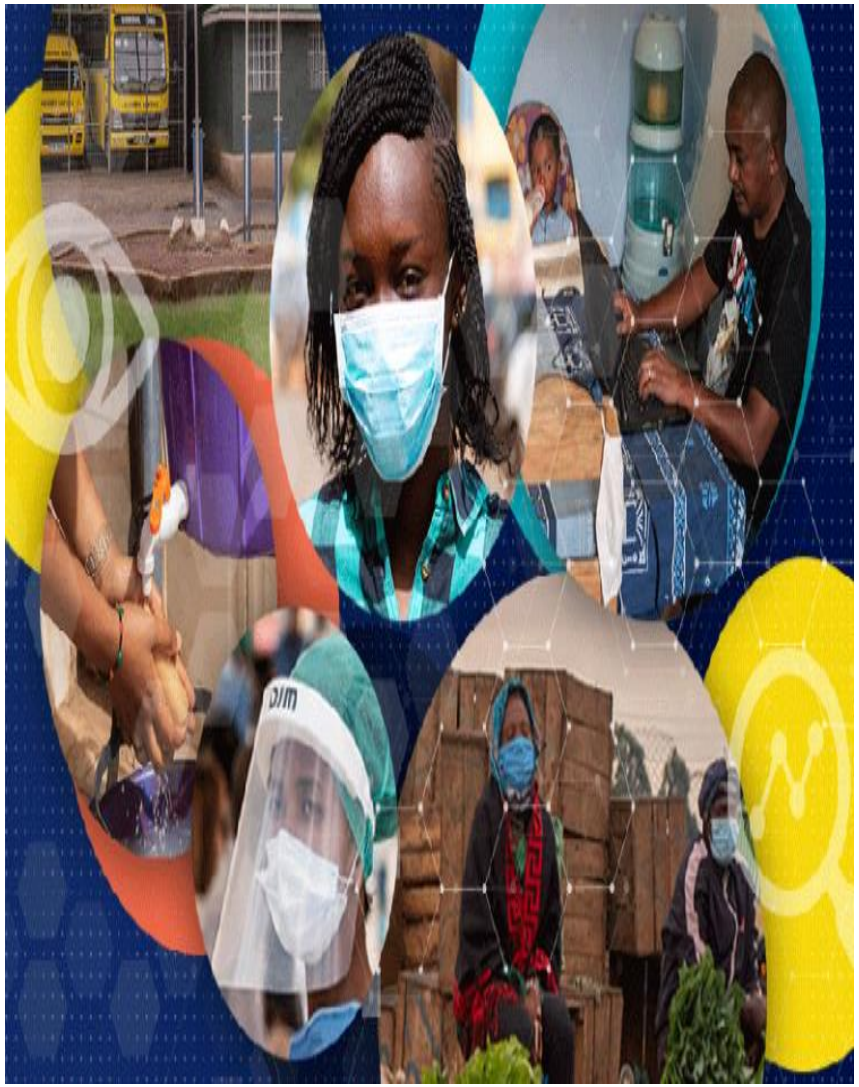

SOMMAIRE

1. **CONTEXTE DE LA PANDEMIE**

2. **Mesures entreprises par Djibouti pour Lutter contre le Covid-19 afin d'atténuer les Effets néfastes sur l'économie et le marché du travail**

- Stimuler l'économie et l'emploi
- Soutenir les entreprises, les emplois et les revenus
- Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail
- S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions
- Autres mesures

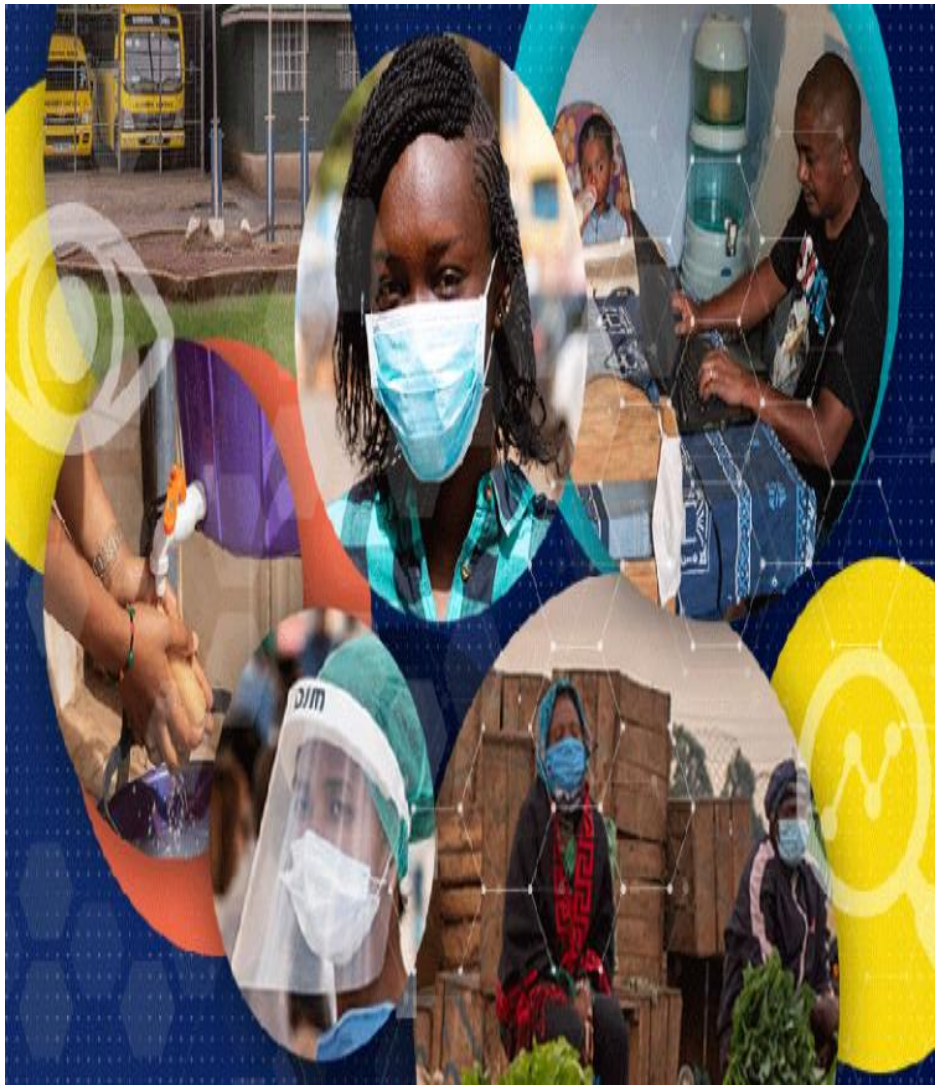

RAPPEL DU CONTEXTE 1/2

La pandémie liée au coronavirus a déstructuré les équilibres mondiaux avec des répercussions économiques, sociales et financières, particulièrement en Afrique.

Au plan social, elle a accentué les inégalités entre les riches et les populations pauvres et vulnérables.

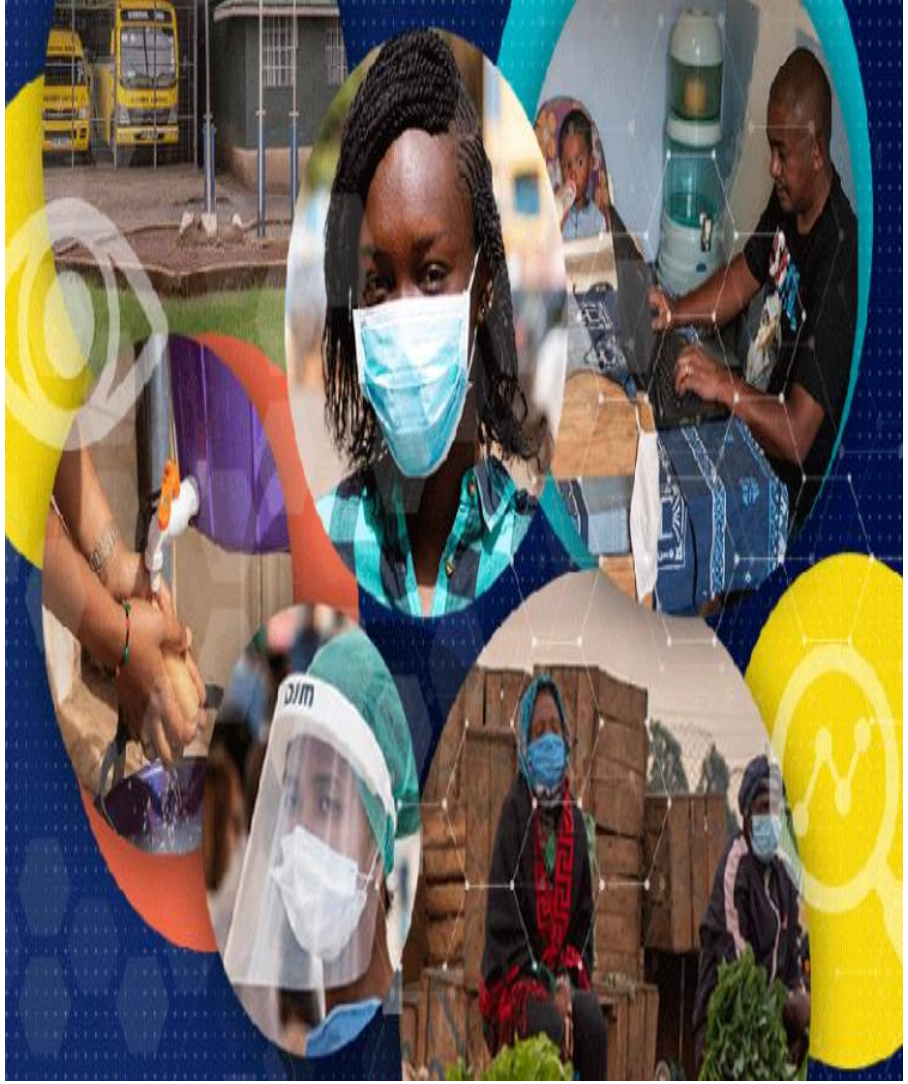

RAPPEL DU CONTEXTE 2/2

Au plan économique, la pandémie a entrainé :

- ✓ un ralentissement de l'activité économique ;
- ✓ une récession généralisée des économie avec la baisse drastique des taux d croissance ;
- ✓ a Djibouti, le taux de croissance est de 7,8% à 6,4% en 2020.

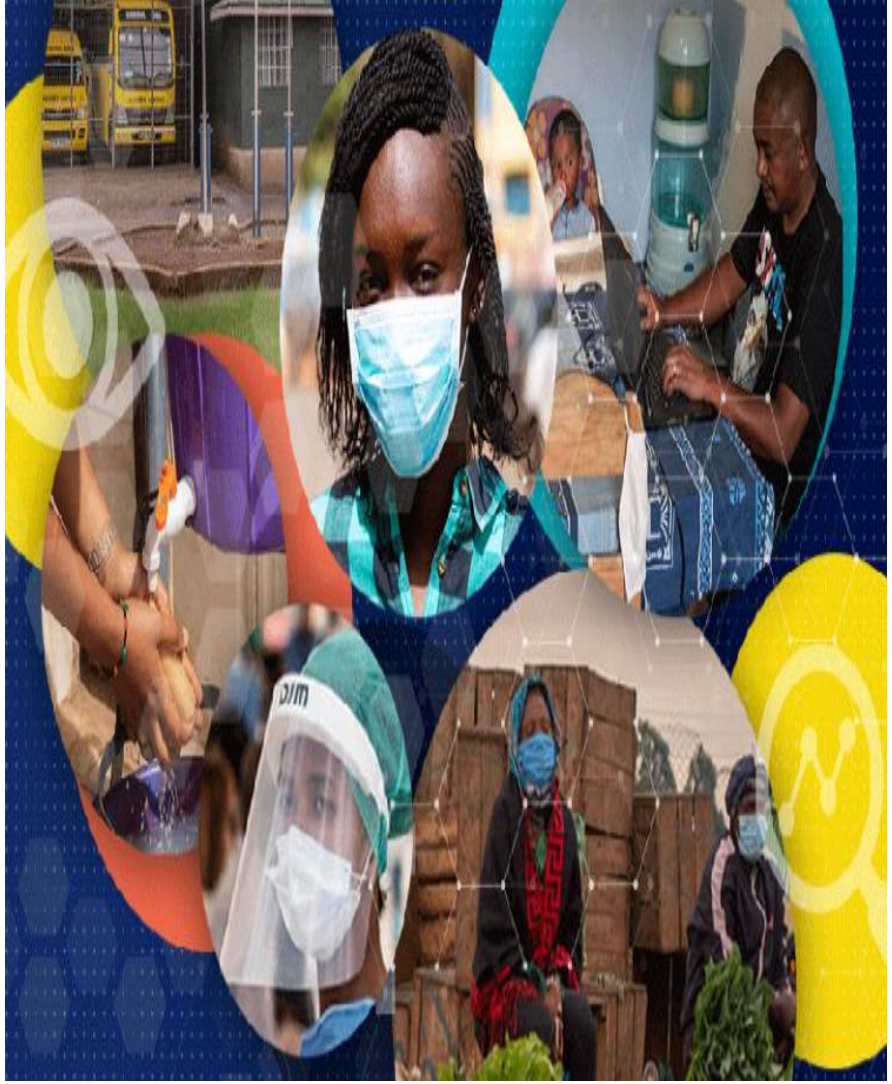

PLAN DE REPONSE DE L'ETAT

Stimuler l'économie et l'emploi

Une réponse (à côté de la réponse sanitaire mais aussi liée) est que le président a publié un décret pour lancer un fonds d'urgence et de solidarité (un milliard de DJb francs) pour servir de 1) premiers soins pour le traitement des patients et aussi l'achat de matériel médical, mais aussi 2) servent de tampon financier au profit des composantes démographiques les plus vulnérables et de celles travaillant dans le secteur privé à Djibouti.

Des mesures décisives entreprises ont été mises en œuvre pour lutter contre la propagation de la maladie tout en cherchant à atténuer ses effets pernicieux sur l'économie et le marché du travail. Le choix qui sous tend celles-ci est un choix stratégique, un choix de responsabilité qui doit garantir la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois. Mais surtout pour protéger les plus vulnérables d'entre nous, sur leurs lieux de vie et de travail. Un choix qui doit surtout garantir le substrat salarial, substantiel des travailleurs et du privé et du public. Et ainsi fonder notre riposte face à la crise Covid-19 sur la solidarité humaine, l'épine dorsale de nos valeurs et de principes de vie à Djibouti.

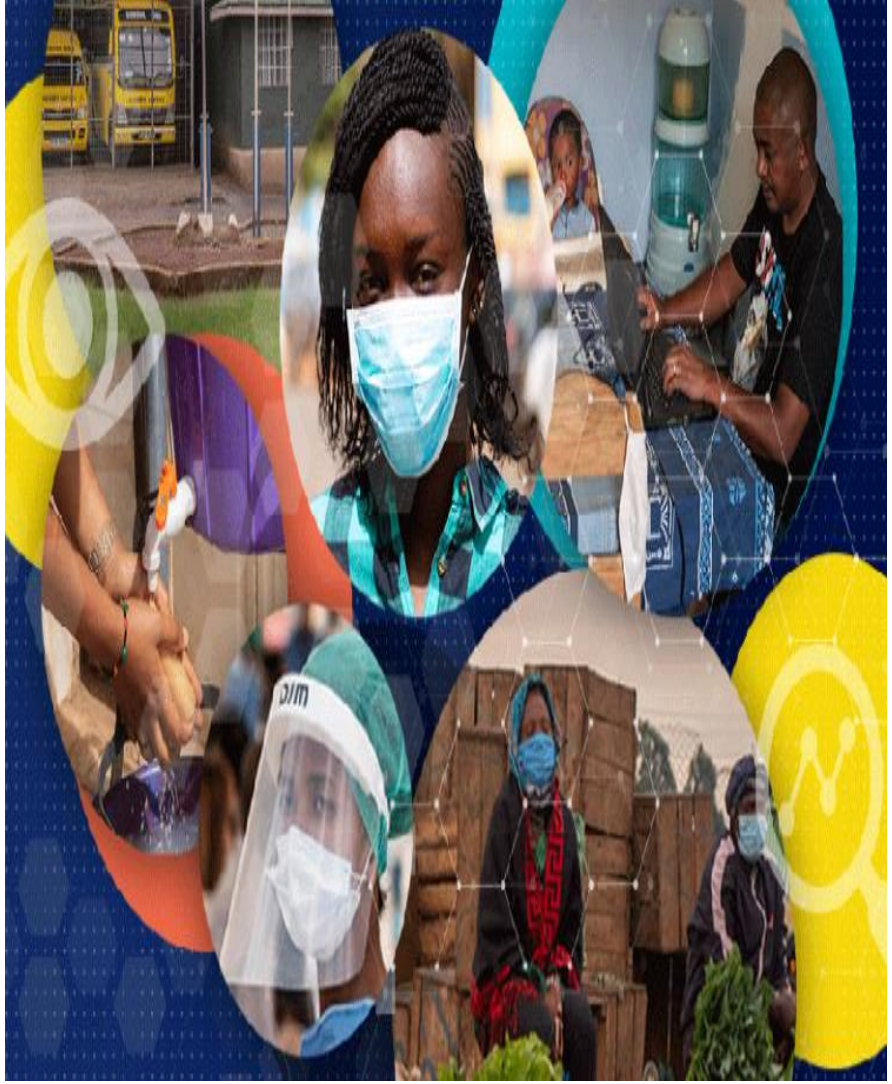

PLAN DE REPONSE DE L'ETAT

Soutenir les entreprises, les emplois et les revenus

On peut mettre en relief dans les faits saillants suivants :

- Le choix de la stratégie qui a permis à la population solidaire d'agir de façon précoce et vigoureuse à Djibouti ville comme à l'intérieur du pays avec des mesures nécessaires prises pour contenir la propagation du Covid-19 telles que les gestes barrières, la distanciation etc…
- La constitution du comité du pilotage Covid-19
- La création d'un fonds de riposte et de solidarité
- L'appui octroyé aux plus démunis de notre population en confinement à la fois par le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité et l'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes, la plus grande entité d'utilité publique de Djibouti.
- L'adoption d'une série de textes de loi ayant trait à la législation du travail
- introduisant des mesures exceptionnelles..

PLAN DE REPONSE DE L'ETAT

Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail

Le ministère du Travail, après avoir consulté l'OIT et le CR, et après avoir examiné les contributions de l'OIT sur le rôle de l'ILS dans la crise du COVID 19, a introduit un décret présidentiel (2020-63 / PR / MTRA) pour proposer des mesures exceptionnelles, demandant aux entreprises de 11 travailleurs ou plus, pour protéger leurs contrats de travail, en adoptant des mesures de travail alternatives (congés payés, télétravail, travail partiel). D'autres instructions consistent à demander aux employeurs de mettre en place des mesures sur le lieu de travail permettant aux travailleurs de se protéger adéquatement; pour limiter les réunions.

Ainsi, une proposition permettant aux salariés de percevoir une indemnité compensatrice de leurs salaires à hauteur de 70% du salaire brut. Cette indemnité est financée à hauteur de 30% de la rémunération brute du salarié placé en activité partielle par l'Etat. Les 40% restant par l'employeur afin de permettre aux entreprises d'éviter tout licenciement et de conserver leurs compétences et aux salariés de conserver leur emploi.

PLAN DE REPONSE DE L'ETAT

Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail

Parmi les autres propositions du ministère du Travail, on peut citer les projets de :

- Renforcement du programme de Santé-Sécurité au Travail sans aucun doute efficace qui vise à garantir la sécurité et la santé au travail, contribution vitale à la lutte contre la pandémie,
- Renforcement du dispositif de régulation du marché de travail pour maintenir le cap sur le travail décent,
- Raffermissement de la dynamique de culture du dialogue social et de la coopération sur le lieu de travail qui est essentielle pour consolider la riposte à la crise.
- Initiation de la réflexion sur la création d'une assurance-emploi pour permettre d'offrir un soutien du revenu temporaire aux travailleurs sans emploi pendant qu'ils cherchent du travail ou qu'ils perfectionnent leurs compétences.
- Renforcement de la protection sociale
- Renforcement des mécanismes de soutien aux emplois et des TPE et PME

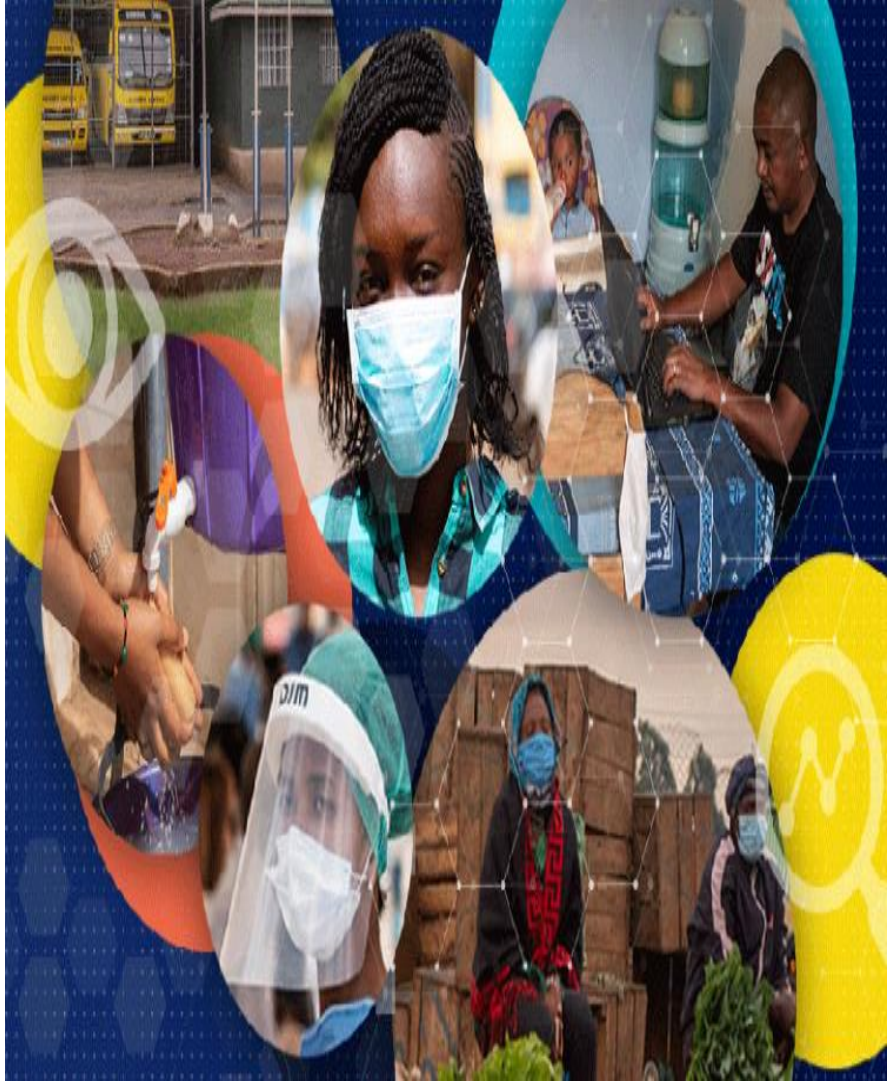

PLAN DE REPONSE DE L'ETAT

S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions

Face à l'ampleur des défis à relever, le dialogue social avec les travailleurs pour un climat social apaisé est une des conditions du succès du processus de relèvement de notre pays par rapport à cette crise. De fait, cet objectif légitime ne peut assurément se réaliser que par les efforts conjugués des pouvoirs publics et des partenaires sociaux dans une confiance sans équivoque. La riposte nationale contre cette pandémie a été proactive et a permis de mettre en œuvre tous les moyens pour préserver les activités et la pérennité des entreprises ainsi que la santé et la sécurité de ses salariés.

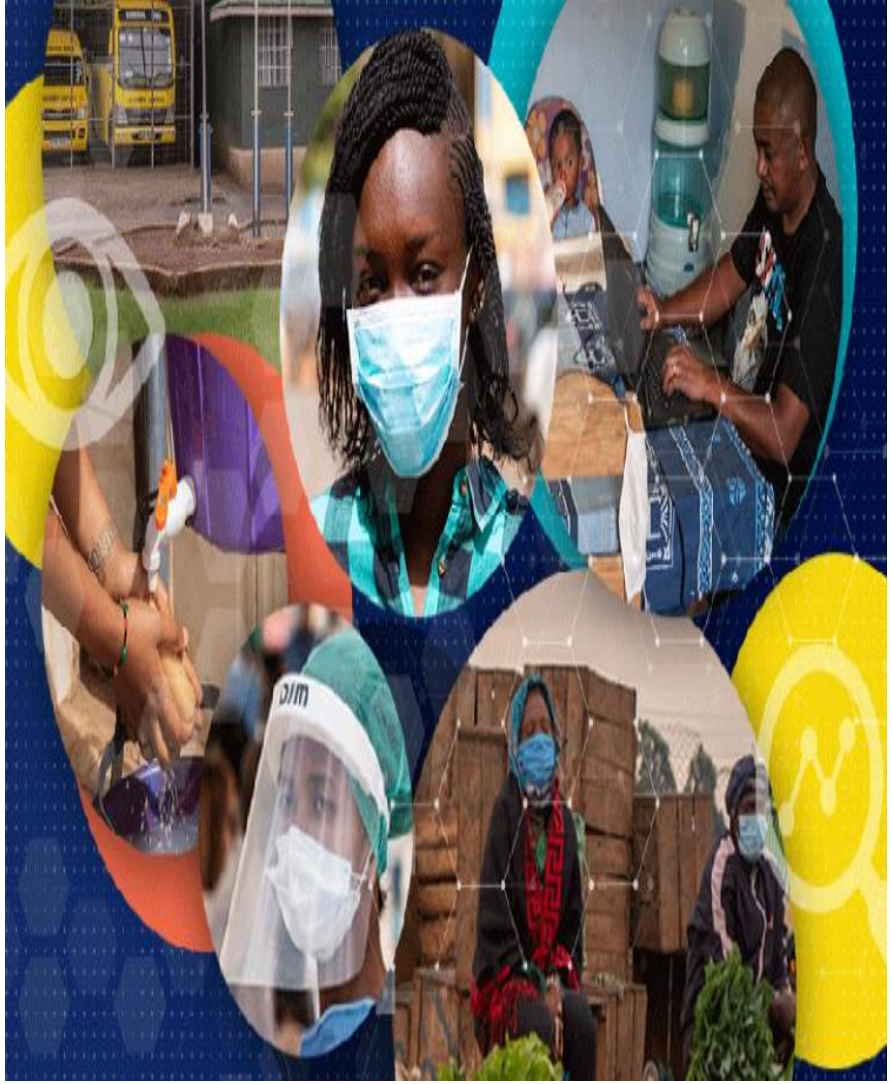

PLAN DE REPONSE DE L'ETAT

Autres mesures

Le groupe de la Banque mondiale a lancé les premières opérations de COVID 19, un soutien sanitaire d'urgence, renforçant les réponses des pays en développement, approuvant 5 millions pour Djibouti. La CEA entreprend de modéliser l'impact économique sur le continent, la région et certains pays, dont Djibouti. Sous la direction du CR, les agences des Nations Unies renforcent leur collaboration avec le gouvernement pour examiner la situation actuelle et les dynamiques d'évolution (sociale, sectorielle, économique) et fournir des conseils pertinents pour la prise de décisions politiques.

Organisation internationale du Travail

Anticiper, se préparer et répondre aux crises

INVESTIR MAINTENANT DANS DES SYSTÈMES DE SST RÉSILIENTS

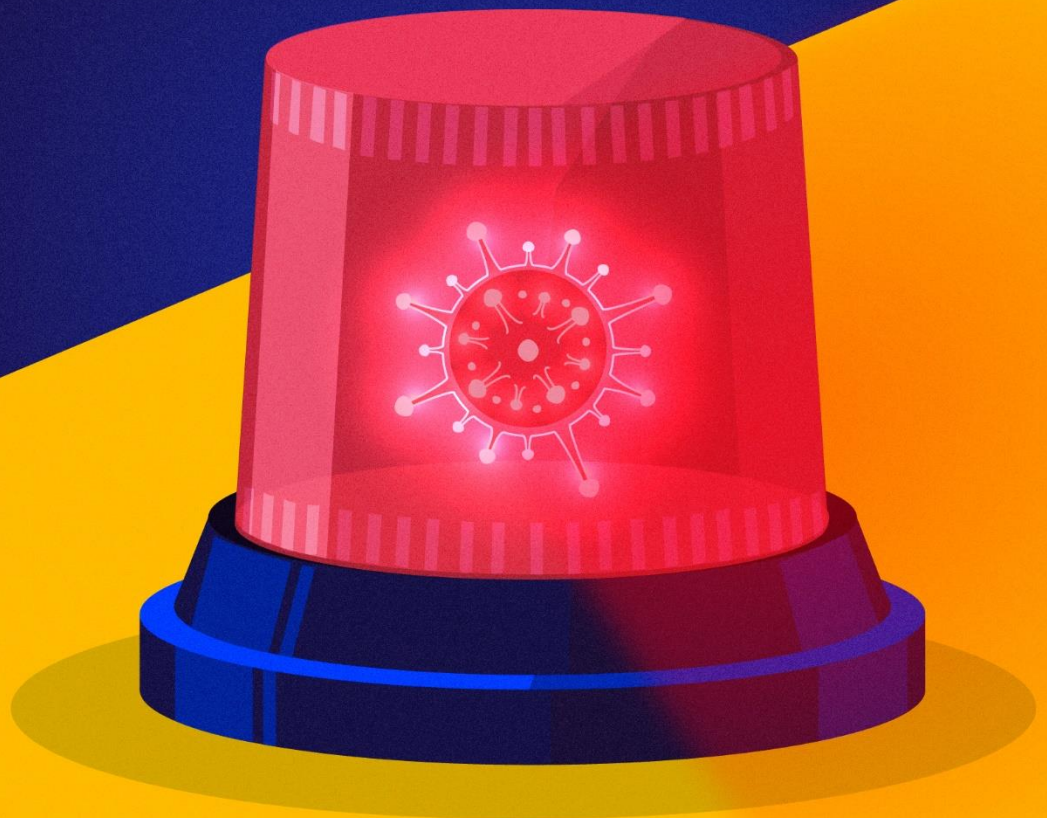

MERCI DE VOTRE ATTENTION